

ALERTE : DISPARITION DE SIE

Y-AURA-T-IL ENCORE DES SIE DANS LE VAL DE MARNE ?

L'annonce brutale de la fusion des SIE d'Ivry-sur-Seine et de Charenton le Pont, et de Vitry-sur-Seine et Villejuif, faite par le DDFIP a véritablement choquée l'ensemble des agents. **Comme d'habitude le DDFIP du Val de Marne est dans le TOP 10 de la mise en place des « réformes locales »**. Il s'agit ici de mettre en place un Schéma local d'Adaptation des Structure et du Réseau, directement issue du cadre de la Démarche Stratégique orchestrée par Bercy, elle-même incluse dans la REATE (Réforme administrative et territoriale de l'Etat).

Le Directeur Général l'a clairement dit :

« Il faudra faire qu'avec les moyens disponibles nous ayons les meilleurs résultats. », « Les suppressions d'emplois sont une tendance, au même titre que les économies de fonctionnement. Il est inutile de croire que la DGFIP peut fonctionner comme avant. »

Une fois de plus les agents sont méprisés !

Le but annoncé est la réduction des dépenses de l'Etat par l'économie des loyers et la suppression des emplois depuis des années et qui va continuer.

La mise en place des pôles de compétences dans le département (PCE, enregistrement, et ceux à venir : le PCRP et la fusion des SPF (2 au lieu de 4) au 1^{er} septembre 2016 a des conséquences en matière de recrutement et d'affectation. En l'espèce, pour les SIE de grandes tailles, l'organisation consisterait à conserver une forte expertise structurant les services en 3 équipes thématiques : transverses, gestion et comptabilité. (* CR du 2/10/2014)

L'objectif est la centralisation pour compenser le manque d'effectif en réduisant au maximum les structures en les fusionnant ou en mettant en place des pôles.

Les conséquences sont catastrophiques pour les agents et le service public de proximité aux entreprises. Pour les agents, des déplacements supplémentaires pour ceux qui suivront leurs missions, pour les autres le maintien à la résidence qui les conduira à changer de métier.



Sans aucun doute ces deux premières fusions de SIE préfigurent la généralisation de regroupements et de fermetures de services. Un rapport récent de l'IFRAP préconise 100 SIE à court terme.

Seules les règles de gestion des agents nous permettent encore de nous défendre contre l'arbitraire et empêchent la mobilité forcée que les directions ne se garderaient pas d'utiliser.

*DL et CR CGT de la RTA du 2 -10- 2014 organisation des SIE : <http://www.financespubliques.cgt.fr/spip.php?article12617>

**La CGT avec les agents,
soucieux d'un véritable service public de proximité de qualité
s'opposent à cette suppression de structure.**

**La CGT fera valoir le droit des agents et défendra
dans le respect des règles et dans l'intérêt des agents
la nécessité d'abandonner cette fusion.**